

## Suivi des questions européennes

en application de l'article 123 du Règlement  
Période du 25 juin au 2 septembre 2019

### 1 Actualités européennes

---

- Sécheresse en Europe : la Commission présente des aides supplémentaires pour les agriculteurs européens
- Négociations commerciales entre l'Union européenne et les Etats-Unis : la Commission européenne présente un rapport sur l'état d'avancement des travaux
- Réunion du groupe de pilotage du Parlement européen sur le Brexit suite au changement de Premier Ministre au Royaume-Uni

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

---

Date	Institution	Ordre du jour
16 septembre 2019	Formation « Affaires générales » du Conseil des Ministres  <i>Représentant belge :</i> <i>M. Didier Reynders</i>	L'ordre du jour de la réunion n'est pas encore disponible. Il sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a> .

### 3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement

---

*Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.*

*Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.*

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Institut européen d'innovation et de technologie COM(2019)331

L'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) est un organe créé par la Commission en 2008 et visant à stimuler l'innovation au sein de l'Union en rassemblant les acteurs de l'industrie, de l'éducation et de la recherche.

L'objectif du présent règlement est de modifier le règlement fondateur de l'EIT afin de :

- le rendre compatible avec les prochains programmes-cadres de l'Union en faveur de la recherche et de l'innovation ;
- le rendre temporellement neutre afin qu'il ne soit plus nécessaire de le modifier à la fin de chaque cadre financier pluriannuel de l'Union.

Date limite pour le dépôt d'un avis motivé : 11 octobre 2019

- Proposition de décision du Parlement et du Conseil relative au programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) pour la période 2021-2027 : stimuler les talents et les capacités de l'Europe en matière d'innovation

L'article 17 du règlement fondateur de l'EIT exige que la Commission soumette tous les sept ans une proposition de programme stratégique d'innovation (PSI) définissant les domaines prioritaires et la stratégie à long terme de l'action de l'EIT ainsi que ses besoins financiers.

La présente décision vise à approuver le PSI proposé par la Commission européenne pour la période 2021-2027.

Date limite pour le dépôt d'un avis motivé : 11 octobre 2019

#### *4 Consultations de la Commission européenne et du Comité européen des régions*

---

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

- Evaluation de la Directive 2005/44/EC relative à des services d'information fluviale harmonisés sur les voies navigables communautaires

Cette directive fixe des exigences minimales permettant de renforcer la compatibilité des différents services d'information fluviale développés par certains États membres, dont la Belgique.

Ces systèmes d'information fluviale permettent de garantir la sécurité des voies navigables intérieures.

L'objectif de la directive est d'assurer un trafic fluvial transfrontalier continu sans obstacle d'ordre technique.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 31 octobre 2019

- Evaluation de la Directive 2000/53/EC relative aux véhicules hors d'usage

Cette directive harmonise les mesures nationales de gestion des véhicules hors d'usage, de minimiser leur incidence sur l'environnement et d'améliorer la performance de l'ensemble des opérateurs économiques impliqués dans la gestion de ceux-ci.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 29 octobre 2019

## 5 Organisations interparlementaires

---

Le Conseil parlementaire interrégional (CPI) a adopté en sa 62e séance plénière du 28 juin 2019 les recommandations suivantes à l'attention des exécutifs :

- Projet d'un nouveau modèle d'une école secondaire transfrontalière à la commune d'Attert dans la province belge du Luxembourg
- Poursuite des délibérations sur la promotion du multilinguisme, en l'occurrence : projet Interreg SESAM'GR
- Courage civil et digitalisation
- Amélioration du transport ferroviaire en Grande Région
- Transition vers une économie circulaire dans la Grande Région
- Question interrégionale concernant le développement de la mobilité transfrontalière

## 6 Commission chargée des questions européennes du Parlement de Wallonie

---

Prochaine réunion : à fixer